

Annexe 5 : les modèles de financement incitatifs pour la production de ressources pédagogiques numériques nouvelles UVED

Les modèles de financement sont donnés à titre indicatif et il appartient à chaque porteur de projet de présenter et justifier le budget demandé. Le montant accordé sera décidé par le Conseil d'Administration d'UVED, sur avis du Conseil Scientifique et en référence aux quatre modèles ci-dessous. Le choix entre l'un ou l'autre des modèles de financement dépend des deux critères suivants:

- la durée du module produit ; les modèles 1 à 4 sont à priori construits en référence à des durées (respectivement équivalent enseignement présentiel à 25-30h, 15h, 10h ou 5h)
- le niveau d'interactivité et de scénarisation du module ; un module correspondant à une durée courte pourra ainsi se voir accorder un financement plus important s'il justifie d'une forte plus-value pédagogique.

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Conception - Scénarisation				
Investissement du coordonnateur du module	1 300	1 000	800	500
Rémunération des auteurs, charges comprises (enseignants, contractuels et intervenants extérieurs) + Droit d'auteur	7 500	4 200	3 000	1 600
Développement - Réalisation				
Salaires correspondant au temps d'ingénierie pédagogique et multimédia pour le développement (charges comprises : 40%)	9 000	5 500	4 500	2 500
Achat de ressources et droits				
Frais annexes				
Frais de déplacement	1 200	700	200	
Frais de gestion établissement 5%	1 000	600	500	400
TOTAL	20 000	12 000	9 000	5 000